

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (BPA)

Option Travaux Forestiers

➔ Ouvrier qualifié
en travaux forestiers

Spécialisation bûcheronnage ou sylviculture

“Travailler en forêt : un secteur d'activité en plein développement qui manque de main d'oeuvre”

PUBLIC

- Jeunes de 15 à 25 ans en apprentissage
- Adulte justifiant d'une année d'activité professionnelle à temps plein tous secteurs confondus

En apprentissage ou en formation professionnelle continue

NOS SPECIFICITES

- 2 sites de formation : La Motte-Servolex (73) et Cormaranche (01)*
- Séances de travaux pratiques au sein de notre domaine boisé et de forêts des départements (73, 01, 74,38)
- Formation technique assurée par des intervenants professionnels de la gestion et de la récolte forestière
- Chantiers - écoles en partenariat avec l'ONF, COFORET et les entrepreneurs et propriétaires forestiers

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences indispensables à la maîtrise des travaux forestiers, en qualité d'ouvrier (diplôme niveau 5)

FORMATION

DURÉE

Formation par apprentissage :

- Contrat de 2 ans dont 23 semaines en centre de formation
- Entrée en formation : septembre

Formation professionnelle continue :

- Parcours complet sur 9 mois (septembre à avril/mai ou novembre à juin)
- Formation générale, technologique et professionnelle d'une durée minimale de 800 heures en centre de formation et 280 heures en entreprise. Cette formation peut être adaptée suivant le parcours antérieur du candidat.
- Possibilité de suivre des parcours modulaires : technique et pratique, organisation et gestion de chantiers / création et gestion d'entreprises, ...

CONDITIONS D'ADMISSION

- Aptitudes physiques
- Valider les tests de positionnement et l'entretien de motivation pour la formation professionnelle continue

En apprentissage :

- Posséder un niveau équivalent au CAP ou 3^{ème}
- Avoir 15 ans avant le 31/12 de l'année d'entrée en formation
- Avoir un maître d'apprentissage (attestation de l'employeur)

En formation professionnelle continue :

- Avoir minimum 18 ans
- Justifier d'une année d'activité professionnelle tout secteur confondu (dérogation possible)



* ouverture sous conditions

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE (BPA)

Travaux Forestiers

Option travaux de bucheronnage ou travaux de sylviculture



CONTACTS

CFPPA SAVOIE-BUGEY

Responsable de formation
Benoît LLORENS
Informations pédagogiques :
benoit.llorens@educagri.fr

Informations adminis. et financières
Géraldine MARTINS
cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

DOMAINE REINACH
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tel : 04.79.25.42.02
Fax: 04.79.25.44.08

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr



FORMATION (suite)

UNITÉS SPECIALITE TRAVAUX DE BUCHERONNAGE

- Maîtriser l'utilisation de la tronçonneuse dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
- Réaliser l'abattage d'arbres dans le respect des règles de sécurité
- Effectuer les travaux de façonnage dans le respect des consignes et règles de sécurité

ou

UNITÉS SPECIALITE TRAVAUX DE SYLVICULTURE

- Effectuer les travaux de régénération forestière
- Réaliser les opérations d'entretien d'un jeune peuplement
- Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture

UNITÉS D'OPTION

- Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt
- Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE)

- Exploiter rationnellement une coupe de bois de chauffage
- Maîtriser la technique de débardage tracteur
- Réaliser en toute sécurité les activités de débardage par câble
- Être capable d'entretenir des rivières en intégrant les normes de sécurité et en respectant l'équilibre de l'écosystème

UNITÉS GÉNÉRALES

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

POURSUITE D'ÉTUDES

Apprentissage : Possibilité de poursuite de formation conduisant à un diplôme de niveau 4 au CFPPA Savoie-Bugey : BPA en 2 ans + 1 an en BP Responsable de chantiers Forestiers (3 ans au total)

- Possibilité de formations complémentaires en élagage, travaux paysagers, ...

VALIDATION

- Diplôme de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture
- Les 8 unités capitalisables (UC) et 2 UCARE doivent être acquises pour la délivrance du diplôme. Toutes les évaluations sont réalisées en situation professionnelle

PRATIQUE

- 2 entrées possibles en formation : septembre (La Motte-Servolex) et novembre (Cormaranche)
- Rémunération selon le statut du candidat
- Possibilité de restauration et d'hébergement suivant les places disponibles
- Formation pouvant être financée par le Conseil Régional et le FSE ou autres modalités (CIF, Pôle Emploi, AGEFIPH, CPF, FAFSEA...)